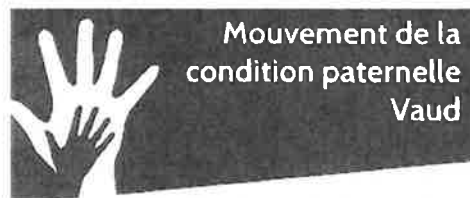


Mouvement de la Condition Paternelle Vaud (MCPV)

Avenue de Rumine 2
1005 Lausanne



www.mcpv.ch

info.mcpv@gmail.com

Permanence téléphonique 7j/7 09h00 – 21h00 :

0848 49 50 51

Assemblée générale du MCPV

Samedi 1 Octobre 2022 à 14h30

**Salle des Combles / Maison communale d'Epalinges – route de la Croix-Blanche -
Epalinges**

Présents : Nicolas Arnaud (NA), Georges Delaloye (GD), Rubén Segovia (RS), Walter Pineda Espinosa, Denis Gaimard, Felipe Valenz (FP), Pascal Gysel (PG), Philippe Lenoir (PL), Benjamin Barmaz, Marc Hinterberger, Andres Zurburen, Frédéric Vuissoz (directeur général adjoint à la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse /DGEJ)

Excusés·es : Bernard Desarzens (BD), Florian Zellweger, Bruno Cicognani, Sonia Gillioz (SG), Alan Dolce, Flavio Costa, Eric Indermuehle, Maurizio Teruzzi, Luca Pietrobelli, Alessandro Vetrucchio, Thierry De Pablos

1. Bienvenue et ouverture de l'Assemblée générale 2022 par le Président

Le président souhaite une cordiale bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 14h50 (petit problème de clé...). Il remercie tout particulièrement la présence de M. Frédéric Vuissoz, directeur général adjoint à la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse /DGEJ.

M. Vuissoz prend la parole pour signaler qu'il salue vraiment le fait qu'une collaboration soit enfin établie avec Mme Manon Schick, directrice du Service de protection de la jeunesse / DGEJ et qu'une charte ait pu être signée. Cette charte nous permettra d'assister un parent lors d'un rendez-vous avec un·e assistant·e social·e afin de faire remonter tout dysfonctionnement ou toute attitude que nous pourrions constater.

M. Vuissoz ajoute qu'il est prêt à nous présenter le projet pilote sur le consensus parental (méthode de Cochem), qui sera lancé début 2023 dans l'est de notre canton. Des dates à choix seront déterminées prochainement.

2. Liste des Présences

La liste des présences a été complétée à l'entrée et sera transmise au rédacteur du PV.

3. Nomination des scrutateurs

Marc Hinterberger et Walter Pineda Espinosa sont nommés.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est approuvé à l'unanimité.

Remarque : le PV devrait être joint à la convocation pour les prochaines années. Le comité en prend note.

6. Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté et détaillé par G. Delaloye sous forme de Power point. Il passe en revue les divers points du rapport, soit : comité – assemblée générale – permanence téléphonique – Papa-contact – stands – Pères Noël bleus – participations/représentations – site internet/Facebook.

Des précisions sont apportées, notamment sur les points : permanence téléphonique et Papa-contact.

Permanence téléphonique :

R. Segovia (responsable) précise que les 274 appels comptabilisés ne tiennent pas compte des appels directs chez G. Delaloye et J. Dura. Il ajoute qu'il n'y a pas que des papas qui téléphonent, mais également des mamans, des grands-parents, des nouvelles conjointes de papas qui subissent des pressions des ex, etc.... Parfois, il y a aussi des papas en pleurs subissant des violences conjugales qui cherchent des conseils ou du réconfort et n'osent pas aller se plaindre plus loin. A ce sujet, il faudrait trouver des solutions pour rassurer ces papas afin que les situations ne dégénèrent pas, genre « Malley Praire » pour hommes...

Le président regrette que les papas appellent souvent lorsque les situations sont déjà graves, mais pas au début lorsqu'il est encore possible de faire quelque chose.

Papa-Contact :

G. Delaloye précise que le chiffre annoncé de 52 personnes n'est pas exact car il arrive que les feuilles de présences ne soient pas remplies ou absentes. Ce chiffre est en réalité largement supérieur.

Le comité répond volontiers aux questions de l'assemblée sur les autres points du rapport d'activité.

7. Rapport du trésorier pour les comptes 2021

R. Segovia tient en premier lieu à signaler qu'il n'a pas démissionné du comité du MCPV, mais uniquement du poste de trésorier, puis commente les comptes 2021.

Les comptes 2021 se soldent par un bénéfice de caisse de CHF 70.00, ainsi qu'un solde positif sur le CCP de CHF 22'105.00. A cela, il faut ajouter le stock du matériel publicitaire, ainsi que le mobilier. Les avoirs totaux se montent donc à CHF 26'708.00.

R. Segovia conclut sa présentation en affirmant que les comptes sont positifs, mais qu'il faut néanmoins rester prudents : tenir compte du nombre de membres, des frais engendrés par les stands de présentation, etc...

8. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de S. Gillioz et de B. Cicognani (tous les deux excusés), G. Delaloye lit le rapport de vérification des comptes.

Les vérificateurs soulignent l'importance d'avoir des justificatifs détaillés pour les défraiements, même si justifiés par PV. A rectifier pour l'année 2022.

Ils concluent en affirmant que les comptes 2021 sont conformes et proposent à l'assemblée de les approuver, ainsi que de donner décharge au comité.

9. Approbation des comptes 2021 et du rapport d'activité

Les comptes 2021 et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Décharge est donc donnée au comité

10. Présentation du budget 2022

R. Segovia commente les divers points du budget 2022, qui est relativement semblable à celui de 2021.

N. Arnaud précise que ce budget risque tout de même de subir des variations depuis les nouvelles sorties « Stand » relativement nombreuses à présent.

Merci à R. Segovia de ses explications détaillées.

11. Réélection des vérificateurs des comptes, ainsi que d'un suppléant

B. Cicognani devient suppléant. Marc Hinterberger est nommé vérificateur. Walter Pineda Espinosa est, quant à lui, nommé remplaçant.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces propositions. Des remerciements sont adressés à S. Gillioz pour son travail.

12. Révision – approbation des nouveaux statuts

Les statuts datent de 2009 et ont été mis à jour. Le président fait part des modifications à l'assemblée et répond aux diverses questions.

Des corrections sont demandées aux points 2.1 (« attribution du lieu de résidence » au lieu de « attribution de la garde ») et 3.3 (reformuler la phrase car « en lien » ne convient pas).

Après discussion, il est décidé de refaire ces statuts en tenant compte des remarques et de les présenter, pour validation, à la prochaine assemblée générale.

13. Réélection du comité (admissions – démissions)

G. Delaloye (gestionnaire et trésorier), R. Segovia (responsable permanence téléphonique) et P. Gysel (responsable communication) se représentent.

F. Valenz (aide gestionnaire), P. Lenoir (aides diverses) et S. Gillioz (secrétaire PV) se proposent pour rejoindre le comité du MCPV.

J. Dura a fait part de sa démission en début d'année et ne fait donc plus partie du comité. Le MCPV le remercie de son travail.

Le nouveau comité est élu en bloc, à l'unanimité avec remerciements.

14. Divers et propositions individuelles

Le porte-parole du MCP Valais, B. Barmaz, rapporte que l'initiative parlementaire « Favoriser la garde alternée en cas d'autorité parentale conjointe » de M. Kamerzing a été acceptée par l'une des Chambres fédérales. Il ajoute qu'il souhaite une meilleure collaboration entre le MCPValais et le MCPV en introduisant des papa-contact à Monthey.

Pour plus de clarté, N. Arnaud précise que, au départ, une conférence devait être organisée, lors de cette assemblée, avec M. Venizelos, conseiller d'état. Ce dernier s'est excusé et a délégué M. Vuissoz. Comme la réponse s'est faite tardive, les convocations sont parties avec un peu de retard sans mentionner de conférence. M. Vuissoz est donc présent aujourd'hui, en tant qu'invité. Il a eu le souhait de nous parler du nouveau consensus parental, ce qui a été fait en début de séance.

N. Arnaud, président, prend la parole pour parler de la CROP (Coordination Romande des Organisations paternelles), sujet qui a semé le trouble au comité. Le but de ce bureau est de coordonner les différentes associations romandes. N. Arnaud est l'un des membres fondateurs. Depuis quelques années, la CROP ne fonctionnait plus que par deux personnes (Genève et Neuchâtel). Cette situation a généré pas mal de critiques car ne changeant pas. Le comité avait voté (à la majorité) le désir de quitter ce bureau qui ne leur semblait plus utile. N. Arnaud, quant à lui, pense que si ce bureau n'avait pas existé, il faudrait le créer... P. Robinson, porte-parole et président de la CROP est un délégué aux affaires familiales (la COFF, Commission Fédérale pour les questions familiales) à Berne, ce qui est très important pour la cause du MCPV.

N. Arnaud a pris la décision d'annoncer le vote du comité à P. Robinson personnellement et non pas par téléphone ou courriel par respect. Il avait profité de l'occasion pour lui présenter, de manière informelle, un nouveau membre du comité (P. Gysel) qui, entre parenthèse, avait voté contre la CROP. Ils ont partagé un repas. La discussion a été fort intéressante et a abouti sur une revitalisation de la CROP puisqu'il a été décidé que toutes les associations romandes se rencontreraient au mois d'août pour parler de l'avenir ou la dissolution de ce bureau. Il est primordial que le MCPV fasse partie de la CROP si cette dernière continue à exister, sinon le but de représentation des associations romandes n'aurait plus de sens.

Cette rencontre a été un succès car toute la Romandie a participé et a décidé de fournir des délégués. Résultat : la CROP redémarre ! et le comité continue d'en faire partie.

Le président conclut que ce sujet délicat avait provoqué la colère de J. Dura qui a, immédiatement, donné sa démission du comité du MCPV.

Conclusion : le vote du comité de quitter la CROP a finalement permis de donner un nouveau souffle à cette dernière et d'éclaircir la situation...

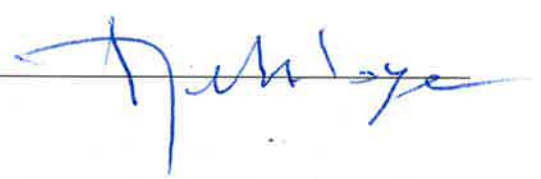
15. Clôture de l'assemblée générale

Le président, N. Arnaud, clôt l'assemblée à 16h40 et invite les membres à partager le verre de l'amitié.



Nicolas Arnaud
Président

Pour le MCPV



Georges Delaloye
Gestionnaire